



**Ensemble
pour vaincre
les maladies rares**

Dimanche 22 mai 2022

Balade solidaire au profit de l'association

AFCA

Association Française Contre l'Amylose



RENDEZ-VOUS :

**Place principale - 18140 Herry
Inscriptions et départs de 8h30 à 9h30**

Parcours de 7,5 km et 14 km au choix
Food Truck - Réservation à l'inscription

**Le montant de l'inscription est de 5€ minimum
et sera reversé en totalité à l'association**



FONDATION
Groupama
vaincre les maladies rares



Ensemble pour vaincre les maladies rares

Association AFCA :

L'Association AFCA (Association Française Contre l'Amylose) a pour objectif d'informer, d'écouter, de s'entraider. Elle souhaite faire connaître cette maladie liée au repliement anormal de protéines dans le corps nécessitant une prise en charge multidisciplinaire afin de stimuler et accélérer la recherche ainsi que de se fédérer en France et à l'international.

Et si vous ne pouvez participer à la balade du 22 mai, vous pouvez toujours :

- » **adresser un chèque à l'association**
libellé à l'ordre d'Association Française contre l'Amylose
66 rue Saint Jacques - 13006 MARSEILLE
- » **faire un don en ligne sur :**
<https://www.payassociation.fr/association-francaise-contre-l-amylose/don>

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, un don de 50 € vous revient en réalité à 17€.

La Fondation Groupama soutient la lutte contre les maladies rares
aux côtés des associations de patients, du corps médical,
de la recherche et des pouvoirs publics.

Ses actions :

- accompagner les associations
- sensibiliser et informer sur les maladies rares
- soutenir la recherche et l'innovation



FONDATION
Groupama
vaincre les maladies rares

Toutes les informations sur le site www.fondation-groupama.com